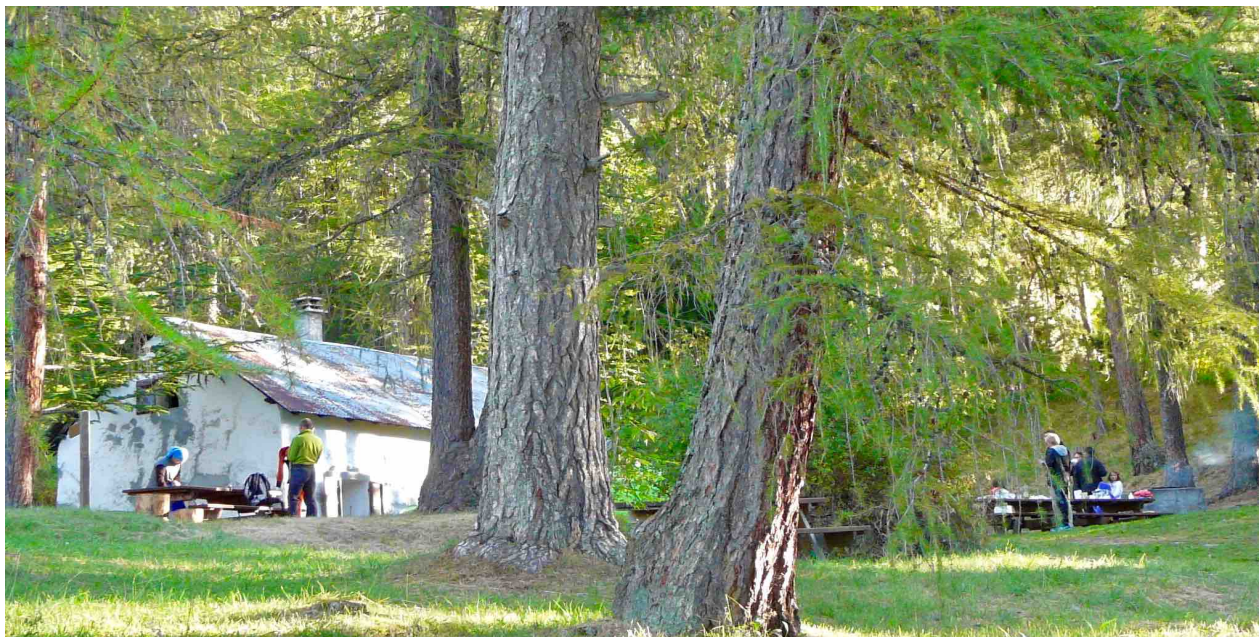




Bivouac

NUIT D'ETOILES EN CABANE FORESTIERE

2 demi-journées de rando – 1 nuit en Cabane Forestière



Tenter l'inédit ! Un bivouac en totale immersion, en pleine nature, dans un cadre authentique autour du Lac de Serre-Ponçon, Sensation assurée !!!

LIEU : Réallon

DATE : du mercredi 5 au jeudi 6 août 2026

DURÉE : 2 1/2 journée de marche, 1 nuit en cabane forestière aménagée

ACCOMPAGNATEUR : Claudie ARECHAVALETA 06 62 13 02 51

MAIL : sejours.atlas@gmail.com

TELEPHONE : 06 89 24 81 15

NIVEAU : **débutant à moyen** – marche sur sentier, entre 200 et 350m de dénivelé positif, à partir de 6 ans

HÉBERGEMENT : en cabane forestière aménagée, eau à proximité, toilettes nature

GROUPE : 4 personnes

PORTAGE : vous portez vos affaires personnelles pour la nuit

RENDEZ-VOUS : parking de Réallon station

LES PLUS DE CE SEJOUR

- L'ambiance d'un bivouac "sauvage et forestier " sous les étoiles
- La vue panoramique tout au long de votre périple

TARIF : 145 € par personne

Le prix comprend

- Le prêt d'un duvet, d'un matelas de bivouac, d'un sac à viande ou drap pour sac, une tente pour 2 personnes
- L'encadrement par 1 accompagnateur en montagne diplômé d'état
- Le repas du soir et le petit déjeuner.

Le prix ne comprend pas

- Les boissons et les dépenses personnelles
- Le transport A/R entre votre domicile et le lieu de séjour,
- Les assurances annulation et rapatriement

Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « le prix comprend »

PROGRAMME DU SÉJOUR

1^{er} jour Rendez-vous 17h, sur le parking de la station de Réallon

Une fois arrivé au parking dédié, montée douce vers le lieu de votre bivouac, et découvrir une nature riche et variée.

Diner et nuit la tête dans les étoiles.

Dénivelé + 200 m

2^e jour Serre du Mouton - retour station

Après cette nuit magique, et un bon petit déjeuner, votre aventure vous mène sur une crête dominant la Vallée de la Durance, le lac de Serre-Ponçon et la vallée de Réallon. Retour au parking pour 13h.

Dénivelé + 350 m /- 350 m

Ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment par le professionnel encadrant en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants. Tous les dénivelés sont donnés à titre indicatif, ils seront plus ou moins atteints.

L'EQUIPEMENT

- Sac à dos de contenance 30 L
- 1 Tee-shirts manches courtes, respirant pour permettre l'évacuation de la transpiration.
- 1 Couche intermédiaire pour apporter de la chaleur type fibre polaire.
- 1 Veste imperméable type Goretex idéale pour protéger du vent.
- 1 short, et un pantalon de marche ou collant
- Chaussures de randonnée montantes
- Lunette de soleil. Crème solaire,
- Gourde 1L minimum + thermos
- Pharmacie personnelle avec ordonnance si besoin
- 1 frontale ou lampe électrique
- Votre contrat d'assistance et une attestation d'assurance valable en montagne

Pour votre confort et votre sécurité, partez bien équipés. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans vos choix de vêtements, sac à dos, chaussures...

RENDEZ-VOUS, DISPERSION, REJOINDRE LE POINT DE DEPART

Jour 1 RDV A 17h Parking de la station de Réallon

Jour 2 retour prévu en fin de matinée au parking de la veille

FORMALITE

- Passeport ou carte d'identité en cours de validité + carte sécurité sociale
- RC : Chaque participant doit être couvert en Responsabilité civile (dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs)
- L'assurance rapatriement est obligatoire. Une assurance annulation est fortement conseillée.
Si vous n'en possédez pas, A.T.L.A.S. vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance/rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels (voir rubrique assurance et annulation).

REGIMES ALIMENTAIRES ET SANTÉ

Il est de votre responsabilité de nous fournir tous renseignements concernant votre santé pouvant avoir une influence sur le déroulement et la conduite du séjour du séjour. Merci de nous communiquer vos régimes particuliers.

ASSURANCE ET ANNULATION

Il est indispensable pour participer à nos séjours d'être assuré en responsabilité civile personnelle, par ailleurs vous devez être assurés pour l'assistance et le secours en cours de séjour, l'assurance annulation est fortement conseillée en cas d'annulation de votre séjour pour une cause qui serait de votre fait.

Si ce n'est pas le cas, ATLAS est en mesure de vous proposer des assurances aux conditions suivantes :

CONTRATS ASSURANCES

Assistance rapatriement - frais de secours : 1 % du prix du séjour

Annulation + bagages : 2, 8 % du prix du séjour

Extrait de nos contrats d'assurances à consulter sur notre site internet. Aucune modification ne sera possible qu'une fois l'assurance souscrite. Si le participant ne désire pas souscrire à notre assurance rapatriement - secours et recherche, nous lui demanderons de nous communiquer une attestation de sa propre assurance précisant le montant maximum de couverture pour les frais d'évacuation

LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel). A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

www.mediateur-consommation-smp.fr

24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux